L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 JANVIER 1870. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
CONTREMAITRES - FACTEURS.
NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN.

ADRESSES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir ses annonces.

Par J. Dépas, Jr., à midi, à la Bourse d'Entre St-Charles, au rez-de-chaussée de la Retraite de l'Hôtel St-Charles—La propriété ci-après, provenant de la succession d'Etienne Corbeviole, savoir: Propriété située de prix et bien attachée située le Premier et le deuxième Districts de cette ville, offrant de grands avantages aux personnes qui cherchent des placements, ou pour occupation.—La maison en briques, à trois étages, dans une position centrale, au coin des rues St-Charles et Gravier, occupée entièrement par le "New Orleans House," le magasin de cigares de Redel, les ateliers de billards, de Hart, peintre de genre—Les résidences et magasins en briques, à deux étages, rues Bourbon et Dumaine, Deuxième District. L'occupant en occupe depuis nombre d'années, par une pharmacie bien établie—Cinq boutiques et magasins double, bassas, en briques, dans la rue Chartres, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, Deuxième District.—La résidence cottage située de coin des rues Dumaine et Bourbon.—La résidence double, bassas, située par le Chemin de Bayou, entre les rues Bourgogne et St-Claude.—La résidence double, située sur la rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine.—Le bâtisse basse, en briques, située à l'angle des rues Dauphine et Burgundy, occupée actuellement par une laiterie.—La bâtisse basse en briques, située à la Faubourg, située à l'angle des rues Dauphine et Bienville.

Par le même encanteur, à la même Bourse, les grandes bâtisses en briques portant le No. 124 de la rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse, convenant pour un entrepôt.

Par C. G. Grandey à Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Dauphine—Propriété avantageuse, située vente de cette de propriétés de choix situées dans la ville et dans les faubourgs pour la compte de propriétaires absents—pour régler plusieurs successions—Magnifique en briques, à deux, trois et quatre étages, bien placé, avec et terrains pour bâtir, située dans les principaux quartiers des Premier, Deuxième et Troisième Districts, et dans la ville de Jefferson. Le tout mis en serve, à des conditions extraordinairement avantageuses et à de longs termes.

Par E. A. Bouloude, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal—Vente sans limite, ordre Domine et d'une manière bonne, pour opérer un partage—Le No. 327 de la rue Ste-Claude, entre les rues Bumaine et St-Philippe.

Par E. Delmont, à midi, à la Bourse d'Entre St-Charles, dans la Retraite du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, pour le compte de la succession d'Etienne Corbeviole, des propriétés de grand prix à savoir:

1o—Un terrain magnifique, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Rampart et St-Claude.

2o—Un terrain magnifique, formant l'angle des rues Ste-Anne et Clairborne.

3o—Un terrain amélioré, sur la rue Clairborne, entre Ste-Anne et Dumaine.

4o—Un terrain amélioré, dans la rue Clairborne, entre Ste-Anne et Dumaine.

5o—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Dumaine et Clairborne.

6o—Un terrain amélioré, dans la rue Dumaine, entre Clairborne et Robertson.

7o—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues St-Claude et Commune.

8o—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Bourgogne et Bienville.

9o—Un terrain amélioré, dans la rue Bienville, tenant un terrain décrit au dernier lieu.

10—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Dumaine et Bourbon.

11—Un terrain amélioré, dans la rue Bourbon, tenant un terrain décrit au dernier lieu.

12—Un terrain amélioré, dans la rue Bourbon, tenant un terrain décrit au dernier lieu.

13—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Dumaine et Bourbon.

14—Un terrain amélioré, dans la rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine.

LES CONDITIONS DE VENTE SONT: Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, au bénéfice du vendeur, payable par hypothèques spéciales et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt de huit pour cent, du jour de la vente; partie payable—avec la chance de n'avoir pas de l'acquéreur (s'il en a de prêts pour le compte du vendeur) du montant des dits billets.—Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et les polices transférées jusqu'à paiement des billets.

Les actes de vente seront passés devant Edouard Taisdoun des Etats Unis, notaire public, aux frais du acquéreur.

Les acquéreurs devront rembourser le prime d'assurance payée par le vendeur à partir du jour de la vente.

13—La grande bâtisse en briques, No 114 de la rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse.

CONDITIONS — Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, au bénéfice du vendeur, avec hypothèque spéciale et privilège sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt, du jour de la vente; partie payable comptant—avec la chance de n'avoir pas de l'acquéreur (s'il en a de prêts pour le compte du vendeur) du montant des dits billets.—Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et les polices transférées jusqu'à paiement des billets.

Les actes de vente seront passés devant Edouard Taisdoun des Etats Unis, notaire public, aux frais du acquéreur.

Les acquéreurs devront rembourser la prime d'assurance payée par le vendeur à partir du jour de la vente.

13—La grande bâtisse en briques, No 114 de la rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse.

Par C. G. Grandey à Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Dauphine—Propriété avantageuse, située vente de cette de propriétés de choix situées dans la ville et dans les faubourgs pour la compte de propriétaires absents—pour régler plusieurs successions—Magnifique en briques, à deux, trois et quatre étages, bien placé, avec et terrains pour bâtir, située dans les principaux quartiers des Premier, Deuxième et Troisième Districts, et dans la ville de Jefferson. Le tout mis en serve, à des conditions extraordinairement avantageuses et à de longs termes.

Par E. A. Bouloude, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal—Vente sans limite, ordre Domine et d'une manière bonne, pour opérer un partage—Le No. 327 de la rue Ste-Claude, entre les rues Bumaine et St-Philippe.

Par E. Delmont, à midi, à la Bourse d'Entre St-Charles, dans la Retraite du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, pour le compte de la succession d'Etienne Corbeviole, des propriétés de grand prix à savoir:

1o—Un terrain magnifique, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Rampart et St-Claude.

2o—Un terrain magnifique, formant l'angle des rues Ste-Anne et Clairborne.

3o—Un terrain amélioré, sur la rue Clairborne, entre Ste-Anne et Dumaine.

4o—Un terrain amélioré, dans la rue Clairborne, entre Ste-Anne et Dumaine.

5o—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Dumaine et Clairborne.

6o—Un terrain amélioré, dans la rue Dumaine, entre Clairborne et Robertson.

7o—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues St-Claude et Commune.

8o—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Bourgogne et Bienville.

9o—Un terrain amélioré, dans la rue Bienville, tenant un terrain décrit au dernier lieu.

10—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Dumaine et Bourbon.

11—Un terrain amélioré, dans la rue Bourbon, tenant un terrain décrit au dernier lieu.

12—Un terrain amélioré, dans la rue Bourbon, tenant un terrain décrit au dernier lieu.

13—Un terrain amélioré, formant l'angle des rues Dumaine et Bourbon.

14—Un terrain amélioré, dans la rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine.

LES CONDITIONS DE VENTE SONT: Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, au bénéfice du vendeur, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt de huit pour cent, du jour de la vente; partie payable—avec la chance de n'avoir pas de l'acquéreur (s'il en a de prêts pour le compte du vendeur) du montant des dits billets.—Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et les polices transférées jusqu'à paiement des billets.

Les actes de vente seront passés devant Edouard Taisdoun des Etats Unis, notaire public, aux frais du acquéreur.

Les acquéreurs devront rembourser la prime d'assurance payée par le vendeur à partir du jour de la vente.

13—La grande bâtisse en briques, No 114 de la rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse.

CONDITIONS — Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, au bénéfice du vendeur, avec hypothèque spéciale et privilège sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt, du jour de la vente; partie payable comptant